



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : [secretariat@paris.tt.com](mailto:secretariat@paris.tt.com) - Site Internet : [www.paristt.com](http://www.paristt.com)

## COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE 6 MAI 2015

### PROCÈS VERBAL

Membres de la Commission présents : Benoît Van Es – Jacques Harbonn – Erwan Guillou – Romuald Delavergne - François Daniel

#### 1. But de la réunion

Convocation pour confrontation de deux joueurs de TT Plus et d'un joueur de la JUMP, concernant un litige sérieux entre les deux clubs qui remettait en cause l'intégrité morale d'un des joueurs de TT Plus

#### 2. Discussion

Les membres de la Commission ont écouté les versions de chacun des joueurs. Le joueur de la JUMP reconnaît qu'il y a eut confusion de personne de la part de la JUMP.

#### 3. La décision de la Commission

La réunion ayant prouvé la bonne foi et l'intégrité morale du joueur de TT Plus, la Commission Sportive demande à la JUMP de s'excuser pour l'avoir faussement incriminé. La CSD est désolée pour les désagréments engendrés mais elle se devait de régler ce litige.

Procès Verbal établi le 7 Mai 2015

Le Président de la Commission Sportive Départementale  
du Comité de Paris de Tennis de Table

François DANIEL